

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 10 mai 2025

1. Quorum

21 adhérents présents ou représentés sur un total de 37 adhérents à jour de leur cotisation au 10 mai 2025. Le quorum est atteint, l'assemblée peut se tenir.

2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 25 mai 2024

Le compte rendu de l'Assemblée générale 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du Rapport Moral

Présenté par Elif Bildirici, animatrice de Janus34, il retrace les points forts de l'année. Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du Rapport d'Activité

Présenté par Natacha Bury et Elif Bildirici, animatrices de Janus34, il retrace la vie du GEM.

- L'année 2024 : ambiance sereine et adhérents investis
- Organisme gestionnaire Avitalice
- CA stable et investi
- Fréquentation qui augmente d'année en année
- Les adhésions
- Fréquentations cumulées
- Auto-évaluation : Le groupe et l'ambiance
- Temps forts
- Remerciements

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5. Compte de résultat et bilan simplifié 2024

Présentés par Natacha Bury, animatrice au GEM.

- Compte de résultats
- Bilan simplifié

Le compte de résultat et le bilan simplifié de 2024 sont approuvés à l'unanimité.

6. Le budget 2024 et le budget prévisionnel 2025

Présenté par Natacha Bury et Elif Bildirici, animatrices au GEM.

Le budget 2024 et le budget prévisionnel 2025 sont approuvés à l'unanimité.

7. Les perspectives pour l'année 2025

- Organiser un voyage pour les adhérents grâce à un don qui nous a été fait en 2024.
- Mettre en place un atelier de « remise en forme » grâce à une petite subvention de la région que nous avons obtenue en 2024.
- Trouver un professionnel extérieur qui animerait une séance mensuelle d'analyse des pratiques destinée aux membres du conseil d'administration.
- Mettre en place un atelier « Expression corporelle » et « La fabrique à rythmes » animés par des adhérents.
- Œuvrer à une meilleure répartition des tâches administratives entre l'organisme gestionnaire, l'équipe d'animation et les membres du CA.
- Continuer à engager une démarche active pour tisser des liens avec l'extérieur et tourner nos adhérents vers la cité, à travers des propositions de qualité :
 - En nouant de nouveaux partenariats comme avec l'association La Boussole qui propose, entre autres, un atelier de théâtre hebdomadaire dans une salle indépendante en ville.
 - En organisant des temps de rencontre en dehors du GEM, notamment comme le RDV hebdomadaire « GEM Hors les murs » qui permet aux adhérents pour qui l'accès au GEM est difficile, de garder le lien avec le Gem et de « nouer/renouer » avec les institutions artistiques et culturelles de la ville.

Les perspectives sont approuvées à l'unanimité.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élections à bulletins secrets des membres du Conseil d'administration.

9 sièges sont à pourvoir, il y a 20 votants. Il faut 30% des voix, soit 7 votes pour être élu.

Sont candidats : Jérôme Le Priol, Nicole Prigent, Olivier Perigaud, Marie-Frédérique Ruas, Léa Bretelle, Marie-josé Borelle, Christian De Courreges, Marie-Frédérique Ruas, Christophe Haorau, Mustapha El Gourii.

Sont élus au Conseil d'administration : Jérôme Le Priol (17 voix), Nicole Prigent (16 voix), Léa Bretelle (10 voix), Marie-Frédérique Ruas (11 voix), Olivier Perigaud (19 voix), Christian De Courreges (13 voix), Marianne Aurouze (16 voix), Marie-José Borelle (19 voix), Mustapha El Gourii (16 voix)

Montpellier le 10 mai 2025,

Le Président
Jérôme Le Priol

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Le Priol', with a long horizontal stroke extending to the right.

La Secrétaire
Marianne Aurouze

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Aurouze', with a long horizontal stroke extending to the right.